



DAMMARTIN
en SERVE



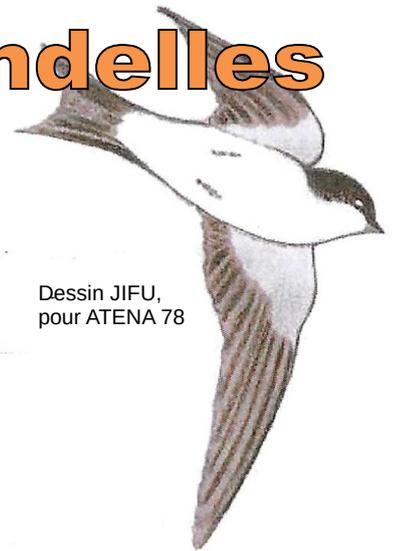
Le TERTRE
de
DAMMARTIN

Édition de 2025

DAMMARTIN au secours des hirondelles



La tour à hirondelles (photo François Bigot)



Dessin JIFU,
pour ATENA 78

La commune,
protectrice de la faune,
richesse de notre
campagne.
Reportage pages 14 à 16



Aquarelle de Louis Aubry

Le mot de Madame le Maire.

Pour cette nouvelle année 2025, l'ensemble du Conseil Municipal et moi-même vous présentons nos vœux et vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, une excellente année. De l'année 2024 qui vient de s'achever, nous essaierons de garder le meilleur. Sous le signe de l'incertitude dans les hautes sphères de notre pays, la sérénité sera notre ligne de conduite au niveau communal.

Sandrine, notre secrétaire, a choisi de nous quitter après 13 années de bons et loyaux services. Nous lui souhaitons bon vent pour sa nouvelle vie. Tiphaine, notre femme de ménage, nous quitte également pour voguer vers d'autres horizons.

Comme vous avez pu le voir dans les rues du village, nous avons fait l'acquisition d'un nouveau tracteur, le précédent étant arrivé à bout de course. Les portes des garages rue François Coënt ont été changées. L'appartement du 17 rue de la Vaucouleurs a été réhabilité et est maintenant occupé par un nouveau locataire.



Ghislaine SIWICK présentant le trophée.

Pour l'aménagement du centre-bourg, la commune a obtenu la Victoire d'Argent dans la catégorie villes de moins de 10 000 habitants. Il s'agit d'un concours national auquel nous avons participé conjointement avec l'architecte à l'origine du projet. La transformation de la place de la Libération a été réalisée sous le précédent mandat, à l'initiative de Monsieur Jean-Claude ASTIER, alors maire de Dammartin en Serve.

Horaires d'accueil en mairie :

Lundi-jeudi-vendredi : 9h-12h & 14h-16h
Mardi : 9h-12h & 14h-19h
Mercredi-samedi : 10h-12h

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous

01 30 42 51 36
Courriel : contact@dammartin-en-serve.fr

Les délibérations des Conseils Municipaux

Les séances du Conseil Municipal sont publiques.

Elles sont annoncées dans les cadres d'informations situés en mairie et au Tertre de Dammartin, sur le tableau lumineux place de la Mairie et chez les commerçants.

Nous n'éditions pas les délibérations des Conseils Municipaux ; celles-ci sont consultables sur le site www.dammartin-en-serve.fr, sur les tableaux d'affichages en mairie et rue des 7 quartiers au Tertre de Dammartin ou disponibles en version papier sur simple demande en mairie.



Directrice de la publication : Ghislaine SIWICK. Commission communication Philippe ANDRIN, Tahar BOUIA, Bruno CHAMARD, Amandine LAVOISÉ

Photos : Mesdames, Messieurs les responsables des associations, divers & anonymes.

Reproduction totale ou partielle interdite sans accord de la directrice de la publication.

Imprimé par REPROTECHNIQUE, 78200 Magnanville

DAMMARTIN en SERVE : oui, mais pourquoi en « SERVE » ?

J'ai dénombré en France métropolitaine 6 Dammartin :

- en Goële (77),
 - les Templiers (25),
 - Marpain (39), sur Meuse (52), sur Tigeaux (77)
- et enfin « notre » Dammartin à nous,
- en Serve.

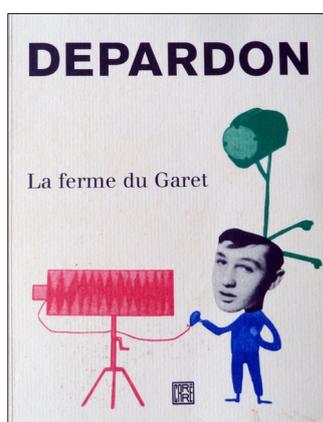


**DAMMARTIN
en SERVE**

Domp martin, Damp martin, le nom a évolué au fil de l'Histoire, pour devenir DAMMARTIN.

Alors, pourquoi « en Serve » ?

La première idée nous amène à imaginer que les âmes de Dammartin œuvraient pour le seigneur de Saint-Germain qui habitait la région. De « Serve » à « servitude », « servant » etc, il n'y a pas à chercher plus loin.



Pourtant, il y a une autre « piste » à explorer.

Et je tiens à remercier Monsieur Élie VIGOUROUX, ancien résident de Dammartin de m'avoir soufflé cette nouvelle acceptation du nom de Dammartin.

Dans un livre écrit par Raymond DEPARDON (photographe, réalisateur, journaliste et auteur) intitulé : « **la ferme du Garet** » (édition CARRÉ, 1995, diffusion et distribution Casterman) à la page 52, l'auteur parle de pièces d'eau servant à alimenter les bêtes dans le prés et dans les cours de fermes. Ces mares naturelles ou creusées par l'homme, selon le dictionnaire LITTRÉ se nomment des « serves ».

Les anciens pourront confirmer que le village regorgeait de ces mares. Les animaux d'élevage trouvaient à boire dans ces différents trous d'eau. Et l'usine LEMAIRE qui était située à l'emplacement de l'actuelle salle polyvalente exploitait une grande mare remplacée maintenant par le parking.

Note : pour les curieux, le musée de la Sparterie pourra assouvir leur envie de découvrir ce pan de l'histoire du village.

93 % du sous-sol du territoire de la commune est composé d'argile. C'est pour cela que lors de précipitations pluviales, l'eau reste en surface et dans la moindre dépression se forme une mare. À l'époque où l'eau n'arrivait pas au robinet, les habitants creusaient des puits et puisaient l'eau directement sur leur propriété pour leurs besoins et ceux de leur cheptel.

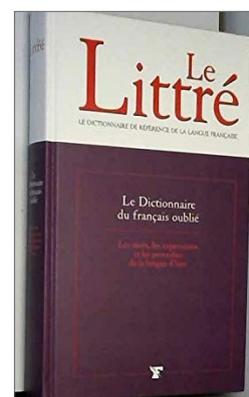
La SERVE :

Terme rural désignant une mare creuse dans la cour d'une ferme ?

Réservoir d'irrigation ?

Personne attachée à une terre, dont les biens appartiennent au propriétaire de cette terre ?

Quel que soit votre choix, le LITTRÉ vous donnera raison...



Philippe ANDRIN Maire-adjoint

LA MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE

**SPECIAL
16/25 ANS**

La Mission Locale
accompagne les jeunes gens
de 16 à 25 ans pour les aider
dans leur insertion sociale et
professionnelle.



Thèmes pouvant être abordés :

- Aide à la recherche d'insertion professionnelle ou de formation
- Diagnostic de situation et évaluation des compétences psycho-socio professionnelles
- Orientation
- Parcours professionnel, évaluation périodique des différentes étapes de parcours
- Problématiques sociales liées à la santé, au logement, à la justice, à la mobilité.
- Action de recherche d'emploi, entretiens individuels et dynamique collective
- Élaboration de projets professionnels
- Mise en relation avec les organismes de formation et les entreprises
- Ateliers en lien avec l'offre de services (santé, logement, mobilité, emploi, formation orientation, coaching, métiers en tension, métiers de la sécurité...)
- Actions externes sur le territoire sur différentes thématiques permettant aux jeunes de découvrir les services et les opportunités disponibles
- Participation en collaboration avec le service Emploi de la CCPH aux jobs dating

Deux lieux d'accueil, uniquement sur rendez-vous :

France Service Prise de rendez-vous :

1, rue Maurice Cléret SEPTEUIL
01 30 94 73 67

31, rue d'Épernon HOUDAN
01 30 41 65 10

franceservices.septeuil@cc-payshoudanais.fr

franceservices.houdan@cc-payshoudanais.fr

EMPLOI – Permanence du Service Emploi / France Service

Pour aider à la recherche d'emploi,
la CCPH a mis en place des permanences en 2025 :

- Les 1^{er} et 3^{ème} mardis matin du mois à SEPTEUIL, rue Maurice Cléret
- Les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis matin du mois à HOUDAN, 31 rue d'Épernon

Des ateliers informatique / CV / lettre de motivation... se dérouleront tous les 15 jours les lundis après-midi à la Passerelle à Houdan, 31, rue d'Épernon. Les inscriptions se font directement auprès du service Emploi.

1, rue Maurice Cléret SEPTEUIL
01 30 94 73 67

31, rue d'Épernon HOUDAN
01 30 41 65 10

franceservices.septeuil@cc-payshoudanais.fr

franceservices.houdan@cc-payshoudanais.fr





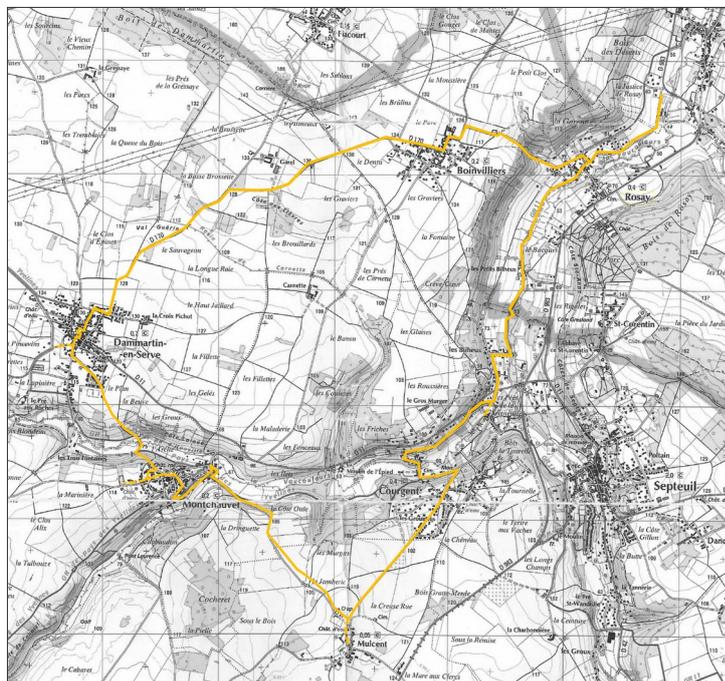
DAMMARTIN en SERVE, ville-étape de la Vélocouleurs

Dans le cadre de son plan vélo, la CCPH travaille sur l'amélioration de la mobilité pour ses habitants, notamment pour les trajets dits « pendulaires ». Exemple : trajet domicile - gare, domicile - lieu d'emploi.

Afin de répondre également à une demande de loisirs ou de tourisme, la CCPH a confié à l'Office de Tourisme du Pays Houdanais (OTPH) la mission de créer une boucle vélo qui permettrait, sur un trajet relativement court, donc faisable en famille (moins de 20 km), de se balader et de découvrir les paysages mais aussi le patrimoine local.

Il a été choisi de valoriser la vallée de la Vaucouleurs, riche en patrimoine bâti et naturel. Ainsi, une boucle a été dessinée puis repérée, permettant, en utilisant les chemins praticables et de petites routes tranquilles, de découvrir la richesse de ce territoire.

Des panneaux d'informations touristiques jalonnent le parcours dans les communes avec l'accord des élus concernés. Des panneaux ludiques et pédagogiques permettront aux petits et aux grands d'en savoir plus sur la faune, la flore, les légendes... de la Vallée.



Rue de la Halle à Dammartin en Serve

OFFICE DE TOURISME DU PAYS HOUDANAIS
4, place de la Tour
78550 HOUDAN
01 30 59 53 86
contact@tourismepayshoudanais.fr

En ce qui concerne Dammartin en Serve, le fléchage (discret) dirigera les cyclistes venant de Montchauvet par le pont Roman, vers le stade, la rue des Gloriettes, rue de la Halle où, sur la place du monument aux morts, sera implanté un panneau d'information. Puis le circuit conseillé contournera la place de la Liberté pour rejoindre la rue piétonne et le terrain de boule où une table de pique-nique accueillera les cyclistes pour une petite pause, pour se régaler des viennoiseries achetées à la boulangerie. Un autre panneau d'infos et ludique sera installé à proximité. Sortie de Dammartin par la Grande Rue et direction Boinvilliers pour terminer la boucle aux étangs de Vilette.

Horaires d'ouverture

D'avril à septembre :

- du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de 15h à 18h
- le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

D'octobre à mars :

- du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 17h

Fermé dimanche, lundi et jours fériés

VIE EN COMMUNAUTÉ : RESPECT ET CIVISME VIVRE ENSEMBLE



Gare au bruit !

Les bruits provenant des activités de bricolage et d'utilisation d'engins bruyants sont autorisés sur les plages horaires suivantes :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- le dimanche et jours fériés de 10 à 12h



L'emploi de tondeuses à gazon, tronçonneuses et autres appareils bruyants en usage dans les jardins est autorisé dans les plages horaires mentionnées ci-dessus.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS. VÉGÉTATION ENVAHISSANTE.

L'arrêté municipal du 4 avril 2024 impose au riverain, locataire ou propriétaire, d'entretenir, désherber, déneiger si besoin, la partie de trottoir située au droit de sa propriété, et de tailler les haies et les arbres empiétant sur le domaine public. (Arrêté consultable en mairie).

*Que chacun balaie
devant sa porte et
le rues seront
nettes.*

Le stationnement.

Les usagers ne sont pas autorisés à s'arrêter ou à stationner :

- sur les trottoirs.
- sur les passages piétons..
- sur les voies réservées aux cycles, bus, taxi.



- La ligne jaune discontinuée interdit le stationnement
- La ligne jaune continue interdit l'arrêt et le stationnement, même en l'absence de panneau de signalisation. À l'inverse, même si l'interdiction n'est pas matérialisée au sol, la présence du panneau suffit.



En agglomération, les règles de stationnement autorisent un véhicule à se garer **le long des trottoirs, dans le sens de circulation** et non pas sur les trottoirs.

La durée du stationnement sur une place de parking ou sur la chaussée peut être relativement longue, mais ne peut excéder **7 jours** sur le même emplacement. Une occupation de la place plus longtemps est considérée comme abusive et correspond à une amende de 35 €.

Bientôt 16 ans ? pensez au

RECENSEMENT
à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

* Elle est délivrée sur présentation de :

- la carte nationale d'identité
- le livret de Famille
- un justificatif de domicile

* Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :
s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune. Cette démarche se fait directement à la mairie.

01 30 42 51 36

INFORMATION

Le SIEED sera dissous le 31 décembre 2025 sur décision du Conseil Communautaire de la CCPH (Communauté de Communes du Pays Houdanais). Il n'y aura pas d'incidence immédiate pour les habitants concernant la collecte en porte à porte. En effet, le contrat SEPUR actuel court jusqu'en 2029. Seul l'accès aux déchetteries va probablement évoluer.

Normalement la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) ne va pas augmenter, mais elle ne devrait pas diminuer non plus...

Nous vous tiendrons informés cet automne dès que nous aurons tous les détails.

LES COLLECTES

**ORDURES
MÉNAGÈRES :**
LUNDI matin
pour Dammartin
ET le Tertre

EMBALLAGES :
LUNDI matin pour le TERTRE
JEUDI matin pour
Dammartin et les écarts

VÉGÉTAUX : LUNDI soir
Du 31 mars au 8 décembre
Passages en été :
7 & 21 juillet
4 & 18 août
Reprise le 1^{er} septembre

ENCOMBRANTS : Collecte **UNIQUEMENT** sur rendez-vous (2 maxi par an et par foyer).
Pour prendre rendez-vous : www.sieed.fr > espace particulier ou 01 34 86 65 49

Le saviez-vous ?

Les déchets que vous produisez vous appartient. Par exemple, les emballages vides ou les papiers gras d'un pique-nique, vous devez les rapporter chez vous.

Mettre des ordures à côté d'une poubelle déjà pleine est **considéré comme un dépôt de déchets sauvage donc répréhensible !**

Un fléau et un coût pour les collectivités :
LES DÉPÔTS SAUVAGES



Exemple concret de dépôt sauvage répréhensible

Le dépôt de déchets à côté des **conteneurs à verre et de vêtements près du cimetière sont bien sûr interdits.** Les auteurs de ces délits identifiés grâce aux caméras de vidéo-protections seront systématiquement poursuivis en justice.

Les dépôts sauvages (de déchets divers et déchets verts) sont interdits et réprimés. Le contrevenant encourt une amende pouvant aller jusqu'à **1500€ avec confiscation du véhicule** ayant servi au transport. (Art.R634-2)

Remarques importantes :

Dans le but de se conformer aux directives nationales, le SIEED demande aux administrés de réduire drastiquement le volume de leurs déchets.

Le compostage, le broyage peuvent être des moyens efficaces.

Des bacs à compost sont proposés par notre prestataire SEPUR

Pour tous conseils, renseignements, réclamations, un seul numéro : 01 34 86 65 49
Ou www.sieed.fr > espace particulier

ATTENTION ! PLUS D'ADSL d'ici fin... 2027



INFORMATIONS IMPORTANTES.

Tous les équipements de communication reposant sur le réseau cuivre tels que le téléphone, l'ADSL, les systèmes d'alarme ou de téléassistance, devront migrer vers la fibre optique ou réseau mobile ou satellite, faute de quoi ils cesseront de fonctionner.

POURQUOI ANTICIPER DÈS MAINTENANT ?

Bien qu'il reste presque 3 ans avant cette échéance, il est conseillé de ne pas attendre pour entreprendre les démarches nécessaires. Un raccordement à la fibre peut s'avérer complexe et coûteux, par exemple en cas d'obstruction dans les fourreaux ou de tranchées à réaliser à votre domicile.

Il est donc prudent de vérifier rapidement la faisabilité du passage d'un câble fibre entre la rue et votre domicile, ce que votre opérateur peut faire lors de votre souscription.

Votre abonnement ADSL restera actif jusqu'à ce que le raccordement à la fibre soit pleinement actif.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter
la Société VITARIS au 01 30 56 43 91
ou par courriel : teleassistance78@vitaris.fr



Contacts clients / principaux opérateurs

Bouygues Télécom	10 64
Free	32 44
Orange	39 00
SFR :	10 23
Nordnet	34 20
Coriolis Télécom... ..	09 69 32 10 40
Ozone.....	09 73 01 10 00

LA VIDÉOPROTECTION

Souriez, vous êtes filmés...

L'année 2024 a vu la commune se doter d'un système de vidéoprotection.

Les caméras, opérationnelles 24h/24 et 7 jours/ 7, fonctionnent à l'énergie solaire grâce aux panneaux photovoltaïques dont elles sont équipées. Plusieurs caméras sont disséminées à des endroits stratégiques du village de manière à couvrir les entrées de l'agglomération et les endroits « sensibles » (zone des commerces, centre bourg, salle des fêtes...).

Des caméras à lecture de plaques d'immatriculations permettent, lorsque cela est nécessaire, de tracer la circulation des véhicules.

Les enregistrements sont préservés pendant un mois et consultables sur réquisition de la gendarmerie.

Ce système a déjà permis de confondre quelques individus coupables de manquements à la loi et de reconnaître quelques conducteurs de véhicules responsables de dégradations de mobilier urbain ou d'enseignes de commerçants..

Pour tout questionnement concernant le fonctionnement ou l'utilisation de la vidéoprotection, vous pouvez vous adresser à la mairie.



UNE NOUVELLE LIGNE EXPRESS POUR LES DAMMARTINOIS



Départ de Dammartin au petit matin

Mise en circulation depuis septembre 2024, la ligne 7825 qui relie Bréval à la Défense en desservant Longnes - Dammartin en Serve - Septeuil - Vert et Auffreville-Brasseuil en 1h15 environ est très appréciée par les Dammartinois et les habitants des villages voisins.

Un chauffeur professionnel vient vous chercher presque à domicile dans un autocar de 50 places et vous transporte confortablement via les autoroutes A13 et A14 pour vous déposer à la Défense.

Vous n'aurez besoin que d'un pass Navigo (ou d'acheter un ticket), et d'y ajouter une formule de politesse (par exemple « bonjour M'sieurs-dames »...) pour profiter pleinement de ce voyage. Cette alternative à la voiture pour se rendre en cours ou au travail, mise à disposition des voyageurs par la Région Île de France afin d'améliorer la mobilité des résidents des communes rurales concernées, permet de réduire l'empreinte carbone et les embouteillages sur nos routes.



Horaires (du lundi au vendredi sauf férié)

Bréval (Gare) :	6h30-- 7h30-- 8h30
Dammartin (Grande Rue)	6h41-- 7h41-- 8h41
La Défense (Terminal Jules Vernes)	7h48-- 8h48--9h48

La Défense (Terminal Jules Vernes)	16h45--17h45--18h45
Dammartin (Grande Rue)	17h48--18h48--19h48
Bréval (Gare)	17h59--18h59--19h59

(Sous réserve de modification : iledefrance-mobilites.fr)

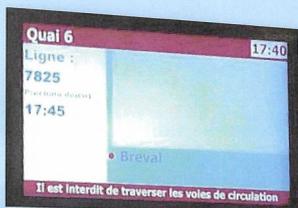
Un Dammartinois témoigne...

Habitué à prendre le train de la ligne N à Tacoignères/Richebourg, je n'étais pas très motivé pour changer de mode de transport pour me rendre sur mon lieu de travail, j'avais mes petites habitudes.

Je me suis quand même décidé suite aux problèmes causés sur les voies ferrées par la tempête Kirk en octobre dernier. Et je ne regrette pas d'avoir testé cette nouvelle ligne. Les chauffeurs sont super, il y a contact humain, les cars sont confortables.

J'arrive plus tôt au travail et aussi j'économise le carburant que je brûlais pour faire les presque 200 kilomètres hebdomadaires avec ma voiture, ainsi que les frais de parking. Bien sûr, les aléas de circulation provoquent parfois un peu de retard, mais c'est assez rare. Globalement, ce nouveau service de transport est le bienvenu. Mister B.

Bon à savoir pour le retour..



L'autocar part du quai numéro 6 et il sera affiché 5 minutes avant le départ.
16h45 - 17h45 - 18h45
Horaires disponibles sur iledefrance-mobilites.fr

Et n'oubliez pas : attachez votre ceinture !



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Ciel couvert mais pas de pluie en ce lundi 11 novembre.

Une foule particulièrement nombreuse s'est réunie devant le monument aux morts pour se souvenir du sacrifice de ces jeunes hommes tombés sous le feu de l'ennemi.

Ces guerres qui ont émaillé l'Histoire de la France ont laissé des traces indélébiles dans les mémoires. Et pourtant nous vivons actuellement une période très impactée par des conflits de par le monde, et pas si lointains. La folie des hommes n'a-t-elle pas de mémoire ?



Le président de l'association des anciens combattants, Monsieur Robert GACHE, après avoir fait son traditionnel discours, m'a confié qu'il était agréablement surpris de la présence aussi nombreuses de jeunes gens parmi l'assistance. Le devoir du souvenir doit perdurer, et il est encourageant de voir l'intérêt que suscitent encore ces cérémonies plus que centenaires.

Les sapeurs-pompiers ont honoré de leur présence cette cérémonie ouverte par un discours de Madame Ghislaine SIWICK, Maire de Dammartin en Serve

Des gerbes de fleurs ont été déposées au pied du monument aux morts pavoisé pour l'occasion.

S'en est suivi un passage au cimetière pour une brève allocution devant la stèle dédiée aux anciens combattants.



Photos : Ph.Andrin

Naturellement, tradition oblige, le verre de l'amitié a été offert par l'ACPG-CATM à la salle des fêtes, suivi du banquet non moins traditionnel réunissant une quarantaine de convives.

Monsieur Robert GACHE : 40 ans...de présidence !

Lors de l'Assemblée Générale du 17 janvier dernier, Monsieur Robert GACHE a été mis à l'honneur pour ses 40 ans de présidence de la section ACPG-CATM, en présence de Monsieur Pierre COTTIN, président de l'association des anciens combattants prisonniers de guerre (CATM, Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc) OPEX de l'ex Seine et Oise.



ACPG-CATM
Tél : 01 30 42 56 63

SIGEIS

(Syndicat Intercommunal de Gestion des Installations Scolaires)

Le bureau du SIGEIS se situe près de l'entrée de l'école maternelle au 14 Grande Rue.

Accueil public :
les lundis et jeudis
de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30.

Tél : 06 74 39 11 48

Mail : contact@sigeis.fr

Site internet : www.sigeis.fr



Rénovations et activités.

Les salles de classe du rez de chaussée ont repeintes et équipées de nouvelles fenêtres. À la clé, un meilleur cadre de vie, mais aussi des économies de chauffage !

Et pour l'accueil périscolaire, le thème de l'année est Walt Disney avec des projets variés en arts plastiques, activités physiques et sportives, potager, chant, danse et théâtre.

Un beau programme que nous sommes heureux de vous partager tout au long de l'année.



Le projet d'agrandissement de la cour de l'école, la construction du préau et des sanitaires sont lancés par les élus de Dammartin en Serve, Flins Neuve Église et Montchauvet. Le SIGEIS étant le maître d'œuvre l'objectif principal est d'adapter la cour à l'augmentation du nombre d'élèves et de créer un grand préau pour les récréations. L'autre objectif, et non des moindres, est de végétaliser la cour afin de protéger la biodiversité et de réduire les îlots de chaleur.

Ces travaux ont pu être réalisés grâce aux soutiens financiers de la Région, du Département et de l'assistance technique d'Ingenier'y.

Il faut noter que le terrain a été concédé à titre gracieux par la commune de Dammartin.



L'ÉCOLE GEORGES BRUHAT

Le 7 novembre a eu lieu la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire.

Des actions collectives ont été menées au sein de l'école Georges Bruhat : un dress code "Tous en bleu!".

Des post-its de toutes les couleurs ont été collés dans le couloir principal de l'école avec des petits mots bienveillants et empathiques laissés par les élèves.



Non Au Harcèlement



Un acronyme géant, immortalisé par la photo ci-contre, fut réalisé dans la cour avec tous les élèves de la MS au CM2, représentant le N, le A et le H (Non Au Harcèlement).

A l'école, on parle de harcèlement lorsque 3 critères sont réunis : violences, répétition dans le temps et relation asymétrique. **Nous sommes tous acteurs** pour sensibiliser et prévenir les risques de harcèlement à l'école



Si vous êtes témoin ou victime, vous pouvez contacter le **3018** (numéro national de signalement des situations de harcèlement ou de cyberharcèlement entre élèves).



EXPRESSION LIBRE

Les membres de la liste d'opposition n'ont pas souhaité s'exprimer



Au secours des Hirondelles d'Ile-de-France

Pourquoi cette tour à hirondelles ?

Place de la mairie, il y a une colonie d'hirondelles de fenêtre (*delichon urbicum*) : 45 nids groupés sur une maison privée.

Cette colonie est potentiellement remise en cause par un ravalement de la façade.

La loi n'interdit pas à un particulier d'effectuer ces travaux, même avec destruction des nids. Toutefois, l'opération est sévèrement encadrée et la loi impose aux propriétaires l'obligation, après travaux, le retour au bon état de conservation de la colonie.

Un dossier très lourd pour les propriétaires, tant pour les démarches administratives que pour la recherche de financement pour les mesures compensatoires.

L'association **ATENA 78 (Association TERroir et NAture en Yvelines)** les a donc accompagnés sur ce dossier et rempli un double rôle :

- sauvegarder la colonie
- améliorer la cohabitation entre habitants et oiseaux

L'opération s'est faite en plusieurs étapes, bien détaillées dans la **Gazette d'ATENA 78 n°76** de juin/septembre 2024 que vous pouvez consulter sur le site « ATENA 78 ».

En résumé, il faut d'abord remercier et féliciter les propriétaires des deux logements dont la façade a été ravalée par leur démarche auprès des autorités pour connaître la procédure. Le service juridique de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) les a dirigés vers ATENA, en tant qu'acteur local.



À l'intersection de la rue de la Vaucouleurs et de la grande Rue, 2 logements sur 3 ont été ravalés, 33 nids détruits !



La tour à hirondelles place de la Libération

ATENA s'est donc saisi du dossier.

Pour favoriser le maintien de la colonie d'hirondelles de Fenêtre, l'association a proposé l'installation d'une « tour à hirondelles » et de nichoirs artificiel. Cette proposition a recueilli un avis favorable de la part de la LPO et du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel.

La mairie de Dammartin a donné son accord pour l'installation de la tour d'une capacité de 40 nids sur la place de la Libération en face de la maison rénovée, à 20 mètres du lieu de nidification actuel de la colonie.

Soumis au vote des Franciliens, le dossier ATENA est lauréat du budget Participatif et Écologique de la Région IdF. Il arrive en 3^{ème} position des 942 projets proposés.

Le projet est financé à hauteur de :

- 10 000€ par la **Région Ile de France** (coût de la tour à hirondelles)
- 2 000€ par la **Fondation Nature & Découverte** (massif en béton armé de 1,6 m³)



La recherche d'une cohabitation hirondelles/habitants acceptable

L'idée de la tour à hirondelles est venue suite à la rencontre initiale avec les propriétaires qui a fait apparaître un état de grande tension provoqué par la présence des oiseaux :

- dégradations du bâti par les fientes.
- nuisances sonores au quotidien, troubles du sommeil, notamment au lever du jour.

La tour permet de déplacer une partie de la colonie et de soulager les habitants de ces inconvénients.



Madame Ghislaine SIWICK, Maire de Dammartin,
M. Stéphane GORNÈS, maire de Maulette et représentant la CCPH
et M. Dominique ROBERT, président d'ATENA

Une espèce protégée mais en déclin

L'Hirondelle de fenêtre *Delichon urbicum* est classée par l'arrêté du 29 octobre 2009 dans la liste des espèces protégées : sa destruction intentionnelle ainsi que celle de son nid sont interdites par le Code de l'environnement (articles L 411-1 et suivants).

Cette protection juridique est toutefois souvent négligée dans le cadre des travaux de rénovation.

Les études du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) et la LPO révèlent un dramatique déclin des effectifs d'Hirondelles de fenêtre.

En 19 ans (2001-2019), les populations d'Hirondelles de fenêtre ont chuté en France de 23,3 % (source MNHN-LPO 2019, programme STOC, Suivi Temporel des Oiseaux communs) !

Espèce dite *anthropophile*, l'Hirondelle de fenêtre s'installe dans les espaces urbanisés et construit ses nids sous les toitures et les balcons, dans l'encadrement des fenêtres, sous les porches et parfois à l'entrée des granges en milieu rural.

La première cause de son déclin réside dans la destruction des nids et des colonies à l'occasion des travaux de ravalement des façades, de rénovation du bâti ou de rénovation énergétique par l'extérieur des bâtiments..

Quant aux opérations immobilières de renouvellement urbain, elles entraînent la destruction des maisons anciennes et des sites de nidification existants, que ne compensent pas les constructions neuves, lisses et sans anfractuosités, et donc peu favorables à ces oiseaux.

Une inauguration.

C'est par une belle journée ensoleillée de juin qu'a été inaugurée la tour qui trône maintenant au cœur de notre village.

En présence d'une trentaine de personnes, Ghislaine SIWICK, maire de Dammartin, a fait part de sa satisfaction d'accueillir ce bel ouvrage en bois sur la place centrale de la commune.

Dammartin-en-Serve protège ses hirondelles

Madame Ghislaine SIWICK - Maire de Dammartin en Serve
Monsieur Dominique Robert, Président d'ATENA 78

VOUS INVITENT

En présence de Monsieur Stéphane Gornès, représentant la CC Pays Houdanais

invitation

INAUGURATION
de la TOUR à Hirondelles

SAMEDI 15 JUIN, 11h-12h
Place de la Libération (Mairie)

Avec l'aide financière de :

Région île de France
FONDATION NATURE & DÉCOUVERTES
PAYS HOUDANAIS
Dammartin-en-Serve

Merci de confirmer votre présence
atena.yvelines@orange.fr

Monsieur GORNÈS, maire de Maulette, représentant la Communauté de Communes du Pays Houdanais est venu apporter le soutien de la CCPH à cette réalisation et ses encouragements pour en produire d'autres. Dominique ROBERT, président d'ATENA 78, a salué l'ensemble des acteurs et partenaires qui ont pris part à chaque étape à la sauvegarde de la colonie d'hirondelles, et remercié les financeurs qui ont permis la concrétisation du projet. Monsieur David SÈVE, directeur de la Fondation Nature & Découverte a conclu en saluant les actions de l'association ATENA 78. Tout le monde s'est ensuite retrouvé autour du verre de l'amitié.

Les élèves de l'école Georges Bruhat mis à contribution..

Quoi de plus motivant pour des enfants que de participer à la vie d'un village !

Les membres d'ATENA ont eu la bonne idée de mettre à contribution avec l'accord enthousiaste du corps enseignant, bien sûr, les élèves de l'école Georges Bruhat.

Ils ont participé à la fabrication de nids d'hirondelles de manière à agrandir la colonie déjà présente dans la cour. Les spécialistes d'ATENA ont dirigés les ateliers où ont été fabriqués douze nids. Les enfants ont grandement apprécié de mettre les doigts dans la glaise afin de modeler la forme des nids.

Dominique Robert et ses adjoints, tous très pédagogues, ont ainsi sensibilisé la jeune génération à l'importance de protéger les espèces animales.

La commune de Dammartin en Serve encourage fortement ces initiatives visant la protection de la nature.



Les enfants se sont faits un grand plaisir de malaxer ce mélange jusqu'à obtenir la matière onctueuse qu'ils ont appliquée par petites touches, puis lissée avec amour.

Action menée en partenariat avec
l'Amicale des pêcheurs de Dammartin
qui a financé le bac



Un 2ème bac à boue a été aménagé à la mare des pêcheurs



Cette petite mare artificielle alimentée en eau et en argile est légèrement inclinée pour permettre aux hirondelles de s'y poser. Elle offre aux oiseaux la boue nécessaire à la construction de leur nids

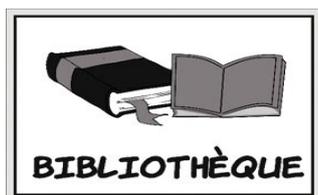
Photos
Dominique
Robert



Sitôt posé, le bac à boue a reçu la visite des deux classes de l'école de Dammartin qui ont approfondi leurs connaissances des hirondelles de leur village.

photos François Bigot

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



La bibliothèque municipale qui existe depuis 1990 est située à côté de la salle polyvalente depuis 1994. Elle est financée par la commune et gérée par des bénévoles

La visite est gratuite mais l'emprunt de livres ou autres ouvrages est soumis à un abonnement (voir tarifs ci-dessous). Environ 8000 références sont disponibles. Livres pour enfants, revues et livres pour adultes , CD, DVD...)

Suite au départ de Jacqueline CONTESSI (présente depuis le début) et Françoise TABARY, nous accueillons deux nouvelles bénévoles :

Nicole JOUAN et Estella PRIME

Un grand merci de donner de votre temps pour faire fonctionner notre bibliothèque.



Nouveauté le mercredi : une lecture est organisée par Estella pour les enfants des écoles environ deux fois par mois de 15h30 à 17h00. Il n'y a aucune obligation d'inscription à la bibliothèque. Chaque début de trimestre vous trouverez les dates sur le panneau lumineux place de la Libération, sur le site de la mairie et à la bibliothèque.



Différents partenariats ont été institués pour promouvoir et faciliter la lecture et la découverte d'œuvres diverses :

- depuis de nombreuses années, les élèves de l'école Georges Bruhat rendent visite à la bibliothèque une fois par mois. Les enfants de l'élémentaire rapportent chez eux deux livres de leur choix et ceux de la maternelle choisissent pour la classe selon le thème étudié.

- la micro crèche « pomme cannelle ».

- pour les personnes âgées ou ne pouvant se déplacer, un portage gratuit est organisé sur demande.

- les assistantes maternelles avec leurs enfants sont accueillies une fois par mois. Elles choisissent des livres adaptés aux tout-petits et une histoire est racontée aux enfants.

Pour info, environ 4700 prêts d'ouvrages ont été réalisés, dont la moitié concerne l'école, la crèche et les assistantes maternelles.

Renseignements :
01 30 42 49 97
Aux heures de
permanence.

Ouverture :
Mercredi de 15h00 à 17h00
Samedi de 10h00 à 12h00
Fermé pendant les vacances de Noël
et trois semaines au mois d'août

Tarifs annuels :
Enfants : 4,50€
Adultes : 8,50€
Famille : 18,50€

LES ASSOCIATIONS DAMMARTINOISES

Mesdames, Messieurs
les responsables d'association,
signalez l'organisation de vos
événements et les modifications de vos
coordonnées au secrétariat de la mairie :
01 30 42 51 36.

 <p>A.C.P.G.- C.A.T.M. Anciens combattants Robert GACHE. 01 30 42 56 63</p>	<p>CRHISODES / MUSEE DE LA SPARTERIE Centre de Recherche Historique et Sociologique de Dammartin en Serve. Fabien BARRIER 06 45 50 77 95</p>
<p>AÉROMODÉLISME 06 64 73 90 59 06 73 08 57 08 aeromodelismeclub.jean.bertin@gmail.com</p>	<p>DAMMARTIN LOISIRS Belote, jeux de cartes, sorties (visites et spectacles). 01 30 42 56 63</p>
<p>AIDE-COUP DE POUCE Dons alimentaires, vestimentaires, matériel... 06 70 80 23 32 delaplace.a@wanadoo.fr</p>	 <p>GALOP'ANE Revalorisation des ânes 06 82 48 72 18 galopane@hotmail.fr</p>
<p>AMICALE DES PÊCHEURS DAMMARTINOIS Concours de pêche, gestion de la mare au Provost. Michel CLÉMENT 06 80 22 07 90</p>	<p>JARDINS DE VOS COULEURS Jardins partagés. Par SMS 06 74 78 28 65 lesjardinsdevoscouleurs@orange.fr</p>
<p>A.S.D. FOOTBALL Football enfants, adultes, féminin. J. SALAÜN. 01 30 42 57 77 06 60 95 14 31</p>	<p>PAS'SAGE Danse, modern-jazz... Christelle COURTIN 06 24 69 26 94</p> 
<p>ATELIER D'ART Peinture, aquarelle... Mme PARISOT 06 75 41 60 26</p> 	<p>THÉÂTRE BALDINI (PETIT THEATRE DAM / LONGNES) Enfants, ados, adultes, du débutant au confirmé. Caroline BALDINI 06 69 72 60 02</p>
<p>BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE Prêt de livres, CD, DVD. 01 30 42 49 97 01 30 42 56 48</p>	<p>PILATES DAMMARTIN FITNESS Cardio, renforcement musculaire, stretching, body ballet... 06 28 05 16 55 assogymplaisir.dammartin@gmail.com</p>
 <p>BIEN-ÊTRE « S'OUVRIR à SOI » Relaxation, méditation, gestion du stress. Ateliers enfants, adultes. Cercle de femmes. 06 48 11 28 60</p>	<p>SCOUTS Dammartin/Bréval Sorties, bivouacs. enfants, ados, jeunes adultes. Marie-Christine RONDU 06 82 87 93 49 scouts.breval@gmail.com</p>
<p>CHASSE Loto, soirée dansante. Jean-Pierre SIWICK 01 30 42 55 15</p>	<p>TENNIS 2 courts dont un éclairé. Joël JEAN 01 71 48 86 03</p>
<p>CLUB CANIN Education canine (toutes races), concours, agility dog... Patricia GRAVEY 06 86 14 77 98 ccstblaise@gmail.com</p>	<p>« ZOUZ CREATIONS » Création couture, défilé de mode... adultes, enfants. Cindy HOCHWELCKER 06 68 35 34 62 cindy.hochwelcker@neuf.fr</p>
<p>COMITE DES FETES Foire à tout, soirées dansantes... Manuel BAUDET 07 45 27 36 53 cdfdammartin@gmail.com</p>	<p>LES AMIS DE L'ARBRE DE PIERRE Sculpture, dessin... 06 81 15 40 64 arbredepierre78@gmail.com</p>
<p>COURS DE MUSIQUE Guitare, basse, batterie, percussions, piano, solfège... Philippe ROY 06 87 01 58 99 Mihael MIHAILOV 06 14 95 25 82</p>	<p>FORUM des ASSOCIATIONS 1^{ère} semaine de septembre</p>

FÊTE DE LA MUSIQUE : FAITES DE LA MUSIQUE



Lancée en 1982 par le ministère de la Culture dont l'objectif est de faire descendre dans la rue les cinq millions de Français qui jouent d'un instrument de musique, la Fête de la musique est célébrée le 21 juin.

En 2025, la commune de Dammartin en Serve organise la

Fête de la Musique sur la place de la Libération

Rendez-vous à partir de 18 heures le samedi 21 juin.

Comme lors de sa création vous venez avec votre instrument, votre voix, votre envie de vous amuser, et nous vous inviterons à monter sur un podium pour vous produire devant un public bon enfant.

Pour respecter la tranquillité des riverains, les participants seront invités à clore le spectacle à 21h00

Sono, amplis, micros, batterie seront installés sous un barnum. Vous n'aurez plus qu'à étaler votre talent...

Les spectateurs ne seront pas oubliés, il y aura une buvette proposée par une association de la commune.

Il est un peu tôt à la date où le présent bulletin est édité pour plus de détails, vous serez informés en temps et en heure par affiches et tableau lumineux (pensez à télécharger l'application Centolive)

AGENDA DES ANIMATIONS 2025

FÉVRIER

Le 1^{er} : Loto chasse
Le 8 : soirée CDF
Le 22 : belote ASD

MARS

Le 15 : défi sport
« Remise en Forme
Plaisir »
Le 28 : Répétition
ouverte « Compagnie
Ostara »

AVRIL

Le 5 : soirée Chasse
Le 15 : soirée
step/tabata « Remise
en Forme Plaisir »

JUIN

Le 1^{er} : spectacle de
danse Pas'sage, salle
Jacques Brel à Mantes
la Ville
Du 13 au 15 : défilé de
couture
Du 20 au 22 : festival
théâtre
Le 21 : fête de la
musique
Le 29 : vide grenier

JUILLET

Le 14 : fête Nationale
feu d'artifice au stade

SEPTEMBRE

Les 4 & 5 : exposition
peinture
20 & 21 : journée du
patrimoine, ouverture
du musée de la
Sparterie visite
guidée gratuite)

OCTOBRE

Tout le mois :
Octobre Rose
Date à venir : soirée
spéciale Octobre
Rose « Remise en
Forme Plaisir »

NOVEMBRE

Date à venir :
bourse aux
jouets

DÉCEMBRE

Le 7 : marché
de Noël et
illumination
du sapin sur
la place



ASSOCIATION GALOP'ANE

L'association GALOP'ÂNE a pour objectif la revalorisation des ânes par tous moyens.

Il n'est pas obligatoire d'avoir un âne pour adhérer ; vous pouvez nous soutenir dans notre action moyennant une cotisation de 15 € par famille pour l'année.

Nous organisons une randonnée au Printemps, ouverte à tous, la date n'étant pas encore fixée, nous vous conseillons de guetter les affiches chez les commerçants de Dammartin et sur notre page Facebook.

Pour rappel, notamment pour les nouveaux habitants, les ânes sont prénommés (dans l'ordre d'arrivée, de la plus âgée à la plus jeune) Julie, Maïa, Eliot et Lutin ; ils ont entre 29 ans et 23 ans. **Nous vous remercions de ne pas leur donner à manger** (pas de pain, ni d'épluchures, ni végétaux de vos jardins) car cela nuit à leur santé.

Les crottins des ânes sont toujours à votre disposition gratuitement toute l'année. C'est un engrais naturel. N'hésitez pas nous téléphoner pour nous déposer vos contenants (seaux, poubelles...), nous les remplirons et vous n'aurez plus qu'à venir les récupérer. Nous pouvons également prêter nos seaux.

Nous continuons à recevoir de nombreux témoignages de satisfaction concernant les savons et les produits cosmétiques à base de lait d'ânesse que nous faisons venir de l'Asinerie du Pays des Collines en Belgique (savons, lait pour le corps, gel douche, masque, savon exfoliant, crèmes et shampoing). Essayez-les et vous les adopterez !

Nous sommes disponibles pour promener vos enfants avec les ânes lors de vos kermesses, mariage, fêtes de famille, anniversaires, balades individuelles ! N'hésitez pas à prendre contact avec nous !

Enfin, nous recherchons toujours des bénévoles pour nous aider dans le soin aux ânes, le nourrissage, ainsi que pour les sortir/rentrer du pré, **notamment des personnes disponibles en journée**. N'hésitez pas à venir proposer vos services, il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances asines ou équinées ☺



Pour tout renseignement : 06 82 48 72 18 ou galopane@hotmail.fr
Ou notre page publique sur Facebook : <https://www.facebook.com/galopane>

Nous vous rappelons que le pain rend les ânes malades. Quelques morceaux de carottes sont les bienvenus... mais attention aux doigts et à la clôture électrique !

L'Association PILATES DAMMARTIN FITNESS (ex Remise en Forme Plaisir)

Nous proposons des cours de Pilates, Stretching / Circle Mobility, renforcement musculaire et Strong Nation / Cardio.

Une section marche nordique est également en place le samedi matin.

La diversité des cours permet à chacun de trouver une discipline à la mesure de ses attentes et de ses capacités.

Nous couvrons des événements tels que « Octobre Rose » et soutenons diverses associations en proposant des soirées sportives (2 dans l'année).

Cette année nous avons également mis en place des journées à thème afin de regrouper nos différentes activités et d'en découvrir de nouvelles.

Ces manifestations sont ouvertes à tous, adhérents et non adhérents. Les informations sont diffusées sur notre page Facebook (Pilates Dammartin Fitness) et à travers d'affiches dans les commerces de notre village.

**RETROUVEZ LA FORME.
SOYEZ ENCORE PLUS FORT.**

ENTRAINEZ-VOUS AVEC NOUS
DES LE 11 SEPTEMBRE 2023 !!!



10h - 11h
LUNDI : STRETCHING + CIRCLE Mobility
MERCREDI : PILATES
VENDREDI : MIX RENFO / PILATES

19h30 - 20h30
MARDI : STRETCHING (body balance) - CIRCLE Mobility
JEUDI : PILATES

20h30 - 21h30
MARDI : RENFORCEMENT MUSCULAIRE
JEUDI : CARDIO (Strong Nation, Tabata hit ...)

Renseignements auprès de notre coach
Séverine 06 28 05 16 55
plaquette disponible à la Mairie de Dammartin En Serve

FORUM INSCRIPTION
Mercredi 6 Septembre 18h - 20h
Salle Polyvalente DAMMARTIN EN SERVE

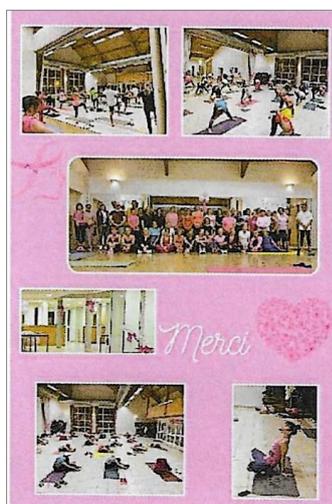
**ASSOCIATION PILATES
DAMMARTIN FITNESS**

**SUIVEZ LA MEILLEURE
ROUTINE DE FITNESS**

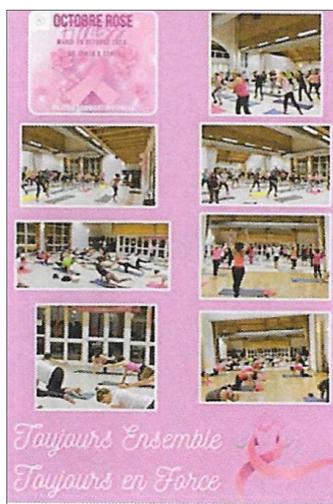
7 cours par semaine !!!

**SALLE POLYVALENTE
DAMMARTIN EN SERVE**

Nous valorisons votre santé et votre bien-être. Pilates Dammartin Fitness est capable de concevoir ces cours de fitness, de Pilates et de Stretching pour vous et votre corps. Alors n'hésitez pas non plus pour un cours d'essai et commençons ensemble pour atteindre chacun de vos objectifs !

Octobre Rose



*Multi-activités dans la
convivialité et la bonne ambiance*

Les inscriptions s'effectuent toute l'année de septembre à juillet. Tarifs indicatifs pour l'année complète.

1 cours : 150€

2 cours : 205€

3 cours et plus : 275€

Marche Nordique : 110€

+ 15€ d'adhésion quelle que soit la formule choisie.

Horaires :

Lundi 10h00 – 11h00 Stretching/Circle Mobility

Mardi 19h30 – 20h30 Stretching/Circle-Mobility

Mardi 20h30 – 21h30 Renforcement musculaire

Mercredi 10h00 – 11h00 Pilates

Jeudi 19h30 – 20h30 Pilates

Jeudi 20h30 – 21h30 Cardio/Strong Nation

Vendredi 10h00 – 11h00 Renfo/Pilates

Samedi 9h30 – 11h00 Marche Nordique

Contacts :

Céline (Présidente) : 06 69 91 70 89

Séverine (Coach) : 06 28 05 16 55

Courriel : assogymlaisir.dammartin@gmail.com

L'ÉTAT CIVIL DE L'ANNÉE 2024

Ils se sont dit « oui »...

Christine TAILLIS
Franck SAGOT
le 23 mars



Mylène ALIX
Benoît FRESCURA
le 27 avril

Tiffany CHEDEAU
Raphaël PEREIRA
le 8 juin



Angélique PAVY
Dimitri FONTANEL
le 6 juillet

Dorothee RIVIERE
Nicolas CLEMENT
le 11 juillet

Nathalie BROUSSE
Christophe BUSSER
le 11 octobre



Marie BILLARD
Dorian CLOTEAUX
le 19 novembre



Ils nous ont quittés...

Arnaud SIWICK LE CAM 19 février

Jeannot BUCH 27 février

Claude CABIT 25 juin

Alain DESFOURS 26 juin

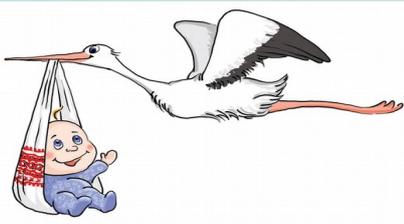
Graziella THIERRY née
TODESCHINI 15 septembre

Joël HARDOUIN 25 septembre

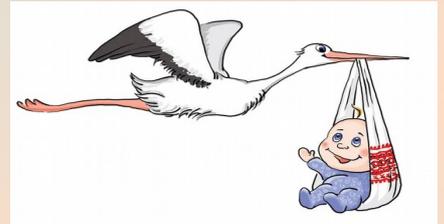
Christophe GNIS 29 septembre

André MORICE 26 octobre

Gilles BENOIT 7 décembre



Nos bébés 2024



Inaya ABICHOU née le 15 janvier

Alycia ROUJET BONHOMME née le 18 février

Andréa BONNET née le 25 février

Malia DUFAYS née le 14 mars

Thibaut TEYSSIER né le 31 mars

Enolah BECKER née le 06 juin

Ezio DOS SANTOS né le 17 juin

Hâroun AMAGROUD né le 20 novembre

Klaos HERZ né le 23 novembre

Mathis BAILLY né le 17 décembre

Liam HOAREAU né le 31 décembre



LES ARTISANS, SERVICES à la PERSONNE, MUSÉE

Plâtrerie, isolation,
cloisonnement,
maçonnerie
PIHAN et FILS

Jean-Michel PIHAN
01 30 42 45 22.
06 03 09 42 73
jmpihan@orange.fr

Menuiserie intérieure et
extérieure,
charpente, isolation,
couverture
Entreprise DELACOTTE

06 07 16 65 69
entreprisedelacotte@gmail.com

Tapissier, fauteuils, rideaux,
tentures murales

TAPISSERIE GUINANT

Sébastien GUINANT

01 30 42 45 42.

06 15 27 25 99

sebastien@guinant-tapissier.com

Menuiserie
intérieure,
extérieure
Entreprise CALLE
01 30 42 42 74



Electricité Carrelage Peinture
DEPANNAGE - DEVIS GRATUIT
ECP Tél. 06.15.81.84.54 ecp.eurl@yahoo.fr ECP

Création artisanale
en terre cuite
CERAMIMIQUE
06 77 48 56 34
ceramimique@gmail.com

Orthophoniste
Marion DANNE
21 rue François
Coënt
01 30 93 28 05



BRUNEAUX Philippe
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS
contact-sedi@orange.fr
3, rue de la Halle
78111 DAMMARTIN EN SERVE
06 85 14 93 71
SARL SEDI
www.diagnostic-immobilier-sedi.fr

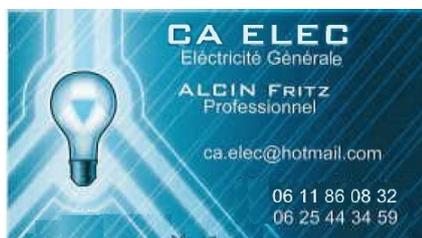
Ostéopathe
Mai-Ly RIVET
21 rue François
Coënt
06 59 87 99 21



Céline Migeon
WRB
Conseil Immobilier
Dammartin-en-Serve et alentours
www.wrbconseil-immobilier.com
Tél: 07 64 26 43 23



DIMELEC
ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
- INSTALLATIONS - RÉNOVATIONS
- COURANT FAIBLE - COURANT FORT
- SOUS-TRAITANCE - MOTORISATION
- DÉPANNAGES - DEVIS GRATUIT
06.52.10.05.26



CA ELEC
Électricité Générale
ALCIN FRITZ
Professionnel
ca.elec@hotmail.com
06 11 86 08 32
06 25 44 34 59

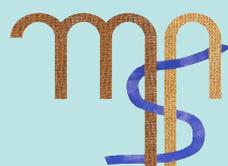


Laurence GROSSI
Psychopraticienne en relation d'aide,
sophro-analyse, hypnose,
conseils en physionutrition.
Accompagnement Arrêt du tabac
Poids de forme Mieux-être
33 bis rue de la Vaucouleurs
78111 Dammartin en serve
Consultations sur rendez-vous
lacherdulest.com - 06.48.11.28.60



Keepbox'in
06 52 20 40 74
GARDE-MEUBLES - STOCKAGE
PARTICULIERS ET ENTREPRISES

MUSÉE COMMUNAL



**Centre de Recherches Historiques et Sociologiques
de Dammartin en Serve – C.R.HI.SO.D.E.S.**

Visites guidées gratuites sur rendez-vous et lors des journées du
patrimoine en septembre.

Contact : Fabien BARRIER 06 45 50 77 95

Mel : contact@crhisodes.fr

Site : wwwcrhisodes.fr



Artisans, commerçants, entreprises, professionnels libéraux, auto-entrepreneurs, associations,
faites-vous connaître auprès du secrétariat de la mairie (01 30 42 51 36).

Une place vous sera réservée dans le prochain bulletin municipal
(parution prévue janvier ou février 2026).

COMMERCE, ARTISANAT, ENTREPRISES



Maison PINCHON
Boulangerie
2 rue de la Halle
09 81 64 30 19
Fermé le lundi



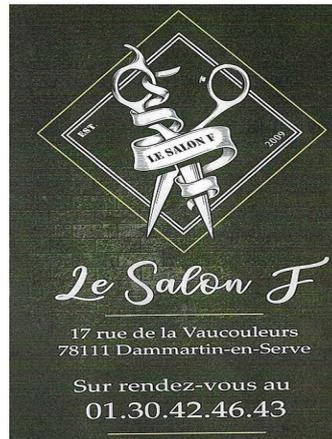
Pharmacie
Caroline MARZOCCHI-
COPIN
Grande Rue
01 30 42 51 17
Du lundi après midi
au samedi.



Garage FOSSE
Mécanique, réparations VL,
Ventes neuf et occasion.
2 rue de la Vaucouleurs
Tel : 01 30 42 51 14
garage-fosse@orange.fr
Du lundi au vendredi
(8h00-12h00, 13h30-19h00)



CAFÉ des SPORTS
3 rue de la Vaucouleurs
Café, tabac, jeux, épicerie,
services administratifs...
01 30 93 89 25



Le Salon F
17 rue de la Vaucouleurs
78111 Dammartin-en-Serve
Sur rendez-vous au
01.30.42.46.43



LETENDRE DÉLICES
Place du monument aux morts.
Pâtisserie



**L'agence postale
communale**
vous accueille
- en semaine de 14h30 à 17h00
- le samedi de 9h30 à 12h00



MÉCANIQUE - DÉPANNAGE - LOCATION POINT & OUTILLAGE
14. rue de la Corderie - 78111 Dammartin-en-Serve
01 30 33 15 68 - 06 42 63 75 51
rapidautoself@gmail.com

LOCAL à LOUER

Suite au départ du docteur HARDY, la commune a un local à louer, exclusivement pour des activités médicales ou paramédicales. S'adresser à la mairie : (01 30 42 51 36)

Sur la place de la Libération, devant la mairie

Mercredi
Camion
PIZZA



Et tous les Vendredis
MARCHÉ 15h-19h
Boucher/Traiteur, fromager, maraîcher,
poissonnier, fleuriste, produits du terroir...